

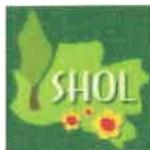
## Concours Maisons et Lieux Fleuris 2024

SHOL Comité Départemental Fleurissement <message@shol.org>

vendredi 8 décembre 2023 à 16:34 réception

À : mairie-conflans@wanadoo.fr

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



### DÉPARTEMENT DU LOIRET

## CONCOURS DES PARTICULIERS MAISONS ET LIEUX FLEURIS

Information importante concernant l'organisation du concours communal 2024

**ATTENTION: DATES DE JURY DE SECTEUR 2024 MODIFIÉES**



**Vous avez été très nombreux à assister à la remise des prix au Château de Chameroles le mardi 21 novembre 2023, du concours des particuliers, maisons et lieux fleuris ; le Département et la Société d'Horticulture d'Orléans s'en réjouissent fortement.**

**Au cours de cette manifestation, il vous a été annoncé que le passage des jurys de secteur s'effectuera en 2024, du 22 au 26 Avril, avec une date butoir au 2 Avril pour l'envoi des dossiers à l'issue de votre jury communal.**

**Ce sont les aléas climatiques d'été, avec leur cortège d'arrêtés préfectoraux en tout genre, suivant les bassins versants des territoires départementaux, qui font évoluer ce concours.**

**Avec un fleurissement de bisannuelles, des bulbeuses, de vivaces, d'arbustes à fleur, les amateurs de beaux jardins continueront de nous**

démontrer leur talent, dans le respect de l'environnement et poursuivront de donner une belle image de votre village à laquelle vous êtes attachés.

**\*\*\*En 2024** : *Compte tenu du changement de saison , les candidats ayant obtenu un prix d'excellence après 2018 peuvent tous participer.*  
La cérémonie des vœux approchant, ce sera le moment d'informer vos fleurisseurs.

***Pour information, en lien ci-dessous, le visuel du nouvel imprimé 2024 qui sera à retourner au secrétariat de la SHOL à l'issue de votre jury communal.***

**[Réf : 87 Nouvel imprimé 2024](#)**

SHOL/ Commission Départementale du Fleurissement  
84 rue du Beuvron – 45160 OLIVET– Tél. 02 38 62 37 40  
shol.fr - E-mail : [message@shol.org](mailto:message@shol.org)

*Fondée en 1830, déclarée en 1839 – Association reconnue d'utilité publique par décret du 6 juin 1885*



*La SHOL  
bénéficie du soutien  
du Conseil Départemental*



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)